

<http://ujfp.org/spip.php?article6253>



Non au sacrifice des femmes racisées

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -

**LES
MOTS
SONT
IMPORTANTES
NET**

Date de mise en ligne : dimanche 11 mars 2018

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Pour un combat antiraciste réellement intersectionnel

par Ndella Paye, 8 mars 2018.

L'affaire Tariq Ramadan défraie la chronique. Nul besoin de rappeler le détail des faits dont on parle depuis plusieurs mois déjà, et qui sont accessibles sur le net.

Monsieur Ramadan est accusé de viol par plusieurs femmes, dont deux en France ont eu le courage de porter plainte en octobre 2017, rejointes hier par une [troisième plaignante](#).

[Quatre jeunes femmes suisses](#) affirment avoir été abusées dans les années 1980 et 1990 par leur professeur alors qu'elles étaient mineures - faits pour lesquels il y aurait cependant prescription. [Une femme belge](#) a en outre témoigné sur la RTBF des abus et de la violence que Ramadan lui a fait subir lors d'une relation décrite comme d'abord consentie. Enfin [l'avocate Rabia Chaudhry](#) a annoncé sur Facebook avoir signalé une victime musulmane auprès du procureur fédéral des États-Unis.

Je pense qu'il est important de rappeler d'où je parle, car je ne suis pas une adversaire de Tariq Ramadan et encore moins son ennemie, ni politique, ni théologique, bien au contraire. J'ai été influencée par lui en participant aux formations de Présence Musulmane, association dont il était le leader et qui avait pour objectif de développer une compréhension fidèle et conceptualisée des Textes de références islamiques, le Coran et la Sunna. La formation sur la Réforme radicale de l'islam est restée gravée dans mon esprit tant elle répondait à mes attentes et correspondait à mes aspirations en tant que femme musulmane. J'ai aussi participé à différents CIMEF (Colloque International des Musulmans de l'Espace Francophone) qui se déroulaient tous les deux ans dans un pays d'Afrique subsaharienne.

J'ai également travaillé avec Tariq à différentes occasions durant mon parcours militant et notamment lors du Printemps des quartiers populaires en 2012. En effet, six ans après le début des [révoltes qui ont suivi la mort de Zyed et Bouna à Clichy-Sous-Bois](#), nous (des militant.e.s et personnalités de gauche, d'associations de quartiers, d'organisations politiques ou syndicales anti-racistes et décoloniales) avons voulu soutenir l'action et l'expression des populations exclues, celles des quartiers populaires. J'ai animé et modéré différentes conférences lors desquelles Tariq Ramadan était intervenant.

Je suis militante afroféministe et antiraciste, donc [intersectionnelle](#). Je ne peux décemment pas faire l'économie de condamner l'odieux traitement politico-médiatique, raciste et islamophobe qui est fait de cette affaire. Ce traitement n'aide en rien les victimes aux cotés desquelles je me tiendrai en tout état de cause, puisque je leur fais entièrement confiance jusqu'à preuve du contraire. En effet, racisées aussi, ces femmes subissent les conséquences de cette campagne, comme elles subissent depuis des années le matraquage médiatique islamophobe, et en sont même les [premières victimes](#) [1]. L'exploitation raciste que les médias et certaines femmes comme Caroline Fourest, sous couvert d'un féminisme en réalité très exclusif, font de ces affaires de viol extrêmement graves, est honteuse : je la condamne sans réserve. Mais cette condamnation ne peut pas et ne doit pas se faire dans le déni explicite ou implicite de la parole des victimes, en disant ou en sous-entendant qu'elles mentiraient.

C'est ce déni que j'ai perçu dans un certain nombre de textes ou tribunes en soutien à Tariq Ramadan, dont certains prétendent dresser un portrait objectif de l'accusé, rappelant tous ses bons côtés, qui font douter des accusations dont il fait l'objet.

Je le rappelle, puisqu'il faut et il faudra sans cesse le faire, la parole des victimes de violences / viols dans une société patriarcale est souvent, pour ne pas dire toujours, mise à mal. Ceci n'est pas propre aux victimes de Tariq Ramadan. Quand une femme décide de porter plainte pour viol ou toute autre violence, c'est souvent de l'ordre du miracle si sa plainte est bien accueillie au commissariat. Elle se retrouve la plupart du temps mise au banc des accusé.e.s, sa vie est épluchée et scrutée à la loupe pour tenter de démontrer sa part de responsabilité dans ce qui lui est arrivé et ce qu'elle a pu faire pour provoquer son agresseur : une jupe ou une robe trop courte, un haut trop décolleté, une attitude aguicheuse, etc. Elle doit être une bonne victime : n'avoir rien à se reprocher avant les faits, être valide de préférence, pas droguée, ni ivre, ni prostituée et s'exprimer parfaitement bien. Tout y passe.

Alors que l'on sait que les victimes peuvent se tromper sur des éléments factuels en raison du traumatisme subi, on exige qu'elles soient très précises. Christelle et Henda ne sont pas des exceptions, et elles en font déjà les frais. Christelle n'a pas le droit de se tromper sur la date ou l'heure des faits, elle doit avoir une mémoire sans faille, un passé parfait. Il y a par exemple le fameux billet d'avion qui remettrait en cause ses déclarations. Mais on parle peu des [révélations concernant ce billet d'avion](#) qui a, en fait, été changé par l'intéressé et qui prouvent qu'il a atterri à Lyon plus tôt qu'il ne le prétendait.

Nul ne mérite d'être traité comme ces femmes l'ont été. Personne ne mérite d'être violée, pas même nos pires ennemies.

Christelle a parlé d'une cicatrice sur le corps de Ramadan dont seule une personne ayant eu une intimité avec lui pouvait avoir connaissance. Cela ne compte pas. On se focalise sur ce billet d'avion qui la décrédibiliserait. Monsieur Ramadan avoue, de son côté, avoir eu une [relation de séduction](#) avec Christelle, mais ça n'a aucune importance, c'est sur elle qu'on s'acharne : elle affabule, forcément.

« Pourquoi n'ont-elles pas porté plainte plus tôt ? » entend-on alors, exactement comme pour chaque plainte, et cela quel que soit le milieu, l'origine, la classe sociale de la victime. Tout se transforme en élément à charge contre les victimes. Alors quand on sait comment elles sont traitées, le risque qu'elles courent d'être rejetées par leur famille et leur entourage proche, les humiliations au commissariat, on peut se demander pourquoi elles se risqueraient à l'ouvrir... pour mentir.

Ensuite, mais seulement si on a la chance que la plainte soit prise en compte, il faut faire face aux risques d'être humiliée. [Dès le commissariat](#). L'humiliation, Christelle l'a vécue en voulant porter plainte tout de suite : les sourires en coin des policiers... Elle est noire et en situation de handicap, pourquoi Ramadan la violerait quand il peut « se taper » n'importe quelle autre femme ? [2]

Les victimes doivent affronter les regards de la société toute entière, qui continue de considérer qu'une femme est forcément responsable si un homme l'agresse. Mais dans le cas des victimes de Ramadan, il y a en plus les jugements de sa communauté de foi, qui considère qu'une femme n'a pas à aller seule dans une chambre d'hôtel d'un homme, même si celui-ci est un haut responsable religieux qui prêche la morale sexuelle et dont on ne se douterait pas un seul instant qu'il puisse être capable de « déviance ».

Parler peut être une question de survie pour une victime de violence, de viol. Il faut trouver une oreille attentive, bienveillante, sans jugement qui ne vous agresse pas une seconde fois. C'est certainement ce qui a dû pousser Christelle, pour ne citer qu'elle, à aller vers l'une des seules personnes dont elle pouvait être sûre qu'elle lui prêterait cette oreille, Caroline Fourest et son réseau islamophobe. Qui d'autre la croirait ? Quelle musulmane la croirait ?

Et on ne peut malheureusement que le comprendre quand on voit vers qui va le soutien d'une bonne partie de la communauté musulmane, quand on voit les attaques que subissent sur les réseaux sociaux celles qui ont osé sortir

du silence. Et pourtant, pourtant... les [chiffres](#) prouvent que pratiquement aucune femme déclarant être victime de violence / viol n'affabule.

Le soutien à ces femmes doit être la priorité, et ne doit pas passer au second plan au nom de la lutte contre l'islamophobie. Car telle qu'elle est conçue, cette lutte conduit, de fait, à soutenir un homme qui subit certes l'islamophobie mais pas plus que ses victimes. Un homme, par ailleurs, dont le traitement judiciaire inégal qu'il subirait est loin d'être établi [3].

Aujourd'hui j'ai très mal à mon féminisme quand je vois le sort des victimes rester à la marge comme si on se foutait, très subtilement certes mais quand même, de ce qui leur était arrivé, ou alors comme si on laissait entendre qu'elles pouvaient se sacrifier au profit d'une cause plus noble. Le parfum de la dénonciation de l'islamophobie ne masque pas l'odeur persistante du « porc » qu'on soutient.

Au niveau judiciaire, les seules personnes qui ont accès au dossier Ramadan, ses avocats, ont décidé de garder le silence. Rien ne permet d'affirmer que la justice ait fait preuve de partialité dans ce dossier, et si c'était le cas, Ramadan a de bons conseils, dont c'est le rôle de s'assurer que le droit sera respecté.

Dieu sait que je ne lui fais pas beaucoup confiance, à notre système judiciaire. Mais je ne peux m'empêcher de remarquer que celles et ceux qui demandent qu'on laisse faire la justice l'accusent en même temps d'être partiale quand ses décisions ne leur conviennent pas.

Je suis opposée à la prison parce qu'on sait qui la (sur)peuple mais surtout parce que des alternatives existent qui respectent la dignité des personnes incarcérées. De toutes les personnes incarcérées. Pas que les riches qui ne supportent pas d'être enfermés entre quatre murs. Combien de personnes, pauvres et pas célèbres, attendent d'être jugées sans qu'on ne se soucie de leur sort ? Combien de jeunes subissent une justice expéditive sans possibilité de se défendre correctement et pourrissent dans des prisons où règnent une surpopulation, une insalubrité, des mauvais traitements et une [sur-exploitation économique](#) (les détenus étant utilisés comme une main d'oeuvre très bon marché) qui ne sont plus à démontrer ? Mais que je sache, la mise en détention préventive n'a jamais signifié que la présomption d'innocence d'un prévenu était bafouée. Combien de justiciables lambda, pauvres et pas célèbres, sont en détention préventive actuellement en France, sans grand monde pour veiller à leur présomption d'innocence ? Allez discuter avec les victimes de violences policières et leurs familles. Bagui Traoré se fera une joie de vous raconter son expérience carcérale.

Les femmes sont toujours celles dont on attend qu'elles se sacrifient, pour leurs enfants, parents, frères, coreligionnaires, etc. Elles portent pourtant les combats de leurs frères victimes de violences policières : Assa Traoré, Ramata Dieng, Amal Bentounsi et beaucoup d'autres. Elles sont en première ligne quand leurs frères sont tués, pour réclamer que justice soit rendue. Qu'on arrête enfin d'exiger des femmes qu'elles se sacrifient, qu'elles taisent leurs violences, leurs douleurs sous prétexte que nous vivons dans une société raciste et islamophobe ou que dénoncer nos frères ferait le jeu des islamophobes et autres racistes.

Où sont nos frères quand nous sommes violentées, quand nous disons avoir été violées, quand nous souffrons ?

Tariq Ramadan bénéficie d'un comité de soutien FreeTariqRamadan qui le compare à Nelson Mandela. On veut en faire un martyr du système. Quelle indécence ! Ce comité a réussi à récolter plus de 100000 euros en quelques jours alors que l'homme a largement les moyens de payer ses avocats. Pendant ce temps, le comité de soutien d'Adama Traoré peine à collecter de quoi assurer la défense de ses frères et pour que justice lui soit rendue.

J'ai très mal à ma communauté.

Les « porcs », musulmans ou pas, ont toujours eu leurs soutiens. Souvenez-vous qu'Anne Sinclair est allée en personne aux États-Unis soutenir son mari, DSK, accusé de viol. Nos « porcs » politiques ne sont pas inquiétés, ni par la justice, ni par les médias, pire : ils continuent même d'occuper leur poste de ministre ou de journaliste du service public alors que leurs victimes se voient, elles, [contraintes de démissionner](#).

Est ce une raison pour qu'on demande, pour Tariq Ramadan, ce même sort si merveilleux ? Est-ce une raison pour ne pas supporter que, dans ce cas-là, les victimes puissent avoir gain de cause ?

Non. Tous les agresseurs doivent être mis hors d'état de nuire, dans l'impossibilité de recommencer. Et toutes les victimes doivent être crédibilisées et soutenues. Il y a des évidences qui méritent, manifestement, d'être rappelées. Le viol est, selon les termes du Code pénal, « tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise » [4]. Eh oui, une femme peut être violée par son mari. Comment prouver un viol en général ? Et comment le prouver quand c'est le conjoint qui en est l'auteur ? Faut-il pour autant renoncer à demander justice ? Ou faut-il considérer que la suspicion et la stigmatisation générale sont le juste prix à payer lorsqu'on ose le faire ?

Plutôt qu'étendre le privilège de l'impunité, l'urgence politique pour laquelle nous devrions nous mobiliser n'est-elle pas de rappeler le besoin criant d'une meilleure prise en charge des victimes de viol et de violences ? D'un accueil digne et d'une écoute bienveillante ? Et donc d'une réelle formation des agents qui reçoivent ces victimes ? Parce qu'une victime ne doit pas avoir à prouver à la société qu'elle n'a aucune part de responsabilité dans l'agression qu'elle a subie. C'est l'agresseur qui en est entièrement responsable. C'est à lui d'avoir honte, et non à la victime. La honte doit changer de camp.

[1] Cf. aussi le [rapport du CCIF](#).

[2] « Deux policiers sont postés à l'entrée. Elle s'approche et leur récite sa phrase comme un robot' : « / Je viens porter plainte. J'ai été violée par Tariq Ramadan. » Ils la toisent de haut en bas et s'échangent un petit regard en coin qu'elle prend pour un sourire moqueur. Elle baisse la tête, fait volte-face et repart en clopinant sur sa béquille. Après coup, elle les comprend. Comment croire que cette traînée avait été violée par un grand intellectuel, star des plateaux de télévision, si distingué avec sa barbe coupée ras et ses costumes Armani, si bel homme et si beau parleur que les plus ravissantes doivent tomber à ses pieds comme des mouches ? », <http://www.vanityfair.fr/pouvoir/politique/story/-il-avait-lair-habite-jetais-glacée-deffroi-temoignages-glacants-sur-le-systeme-tariq-ramadan/1027>

[3] Cf. <https://oumma.com/debat-laffaire-tariq-ramadan-proces-politique-justice-equitable/>

[4] Code pénal, Article 222-23